Réseau européen des Villes Numériques
Association loi 1901 – enregistrée le 12 juin 2001 - SIRET : 439 949 447 000 15/APE : 913E
Sources d'Europe - Le socle de la Grande Arche - 92044 Paris - La Défense Cedex
Siège sociale : 145, rue Pelleport – 75020 Paris
☎ : 01 43 58 45 73 - 🖷 : 01 46 36 83 20
www.villesnumeriques.org
villes.numeriques@noos.fr

VILLES NUMERIQUES
LA LETTRE

Nouvelle série, 5 , juillet - août 2002

Version française

LA PREPARATION DU DEBAT DE L'AUTOMNE : POUR UNE RENAISSANCE DES TERRITOIRES

Depuis la naissance de notre association et à l'occasion de plus d'une centaine de colloques, nous n'avons cessé de plaider pour une profonde réorganisation de l'architecture territoriale - aussi bien française qu'européenne d'ailleurs -. **La numérisation des territoires et leur attractivité tant culturelle qu'économique qui fait l'objet de notre réflexion et de notre action** en dépend à l'évidence très largement.
Nous comptons ainsi participer à l'ensemble des groupes de réflexion qui sont sur le point de se constituer, en relation notamment avec les récentes propositions du Sénat dont le statut proposé de véritable Maison des Collectivités locales apparaît particulièrement pertinent. Les propositions de Christian Poncelet d'une « république territoriale » consistent avant tout à consacrer le principe d'autonomie locale, introduire le principe de subsidiarité, reconnaître aux régions un réel pouvoir d'adaptation de la réglementation nationale aux spécificités locales et de souligner bien évidemment le droit à l'expérimentation des collectivités. Quoiqu'il en soient, il est urgent de reconnaître aux collectivités d'importants transferts de compétence dans l'aménagement de leur territoire, l'éducation, la culture, d'élargir leur champ d'action dans le domaine économique et de réfléchir à l'institution de lois à vocation territoriale.
Il est indispensable d'avoir une réelle visibilité sur le développement d'entités régionales et locales nouvelles dans un certain nombre de pays de la Communauté, mais également dans le cadre de ceux devant rejoindre la communauté en 2004. Il nous faut notamment profiter des réelles compétences du Conseil de l'Europe en matière de politique locale et régionale et notamment pour ce qui est des principaux axes à prendre en considération en France : le développement de la subsidiarité, la promotion des identités régionales ou encore les conventions en régions. Nous entendons à cet égard appeler tous les acteurs territoriaux, tous ceux qui se veulent les promoteurs d'une identité régionale retrouvée et d'une véritable capacité à y développer les facteurs d'innovation à participer à ce débat. Plusieurs analyses vont par ailleurs être remises aux ministères concernés et une première synthèse est transmise au cabinet du Premier Ministre dès le 20 août.

LE GROUPE DE TRAVAIL « TERRITOIRES NUMERIQUES » qui se réunira en séminaires tout au long de cet automne aura aussi à prendre en compte l'ensemble de l'évolution actuelle des territoires et de leur statut en Europe. **Une réelle autonomie de décision à l'échelle locale et régionale s'avère en effet indispensable pour un développement véritable des infrastructures numériques et des usages innovants.** Il s'attachera néanmoins essentiellement d'ici la fin de l'année à accompagner le débat de la décentralisation en France. Tous ceux qui souhaitent y participer au travers de leur expérience sont conviés à nous en informer.

Pour toutes infos :
Téléphone : 01 43 58 45 73 / 06 68 43 95 62 - Fax : (00 33 1) 46 36 43 20
Site : www.villesnumeriques.org - Mail : villes.numeriques@noos.fr
Adresse courrier : 145, rue Pelleport - 75020 - PARIS

Réseau européen des Villes Numériques
Association loi 1901 – enregistrée le 12 juin 2001 - SIRET : 439 949 447 000 15 / APE : 913E
Sources d'Europe - Le socle de la Grande Arche - 92044 Paris - La Défense Cedex
Siège sociale : 145, rue Pelleport – 75020 Paris
☎ : 01 43 58 45 73 - 🖷 : 01 46 36 83 20
www.villesnumeriques.org
villes.numeriques@noos.fr

COLLECTIVITES LOCALES ET PATRIMOINE : DE NOUVEAUX HORIZONS

Le 10 juillet dernier, Jean-Jacques Aillagon, audité par la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, y a notamment annoncé la dépôt d'un projet de loi de programme sur le patrimoine, sa transmission et sa communication. Le RVN avait estimé nécessaire de nouvelles approches en matière d'aménagement culturel du territoire et ne peut donc qu'approuver une telle initiative. Un bilan sera également dressé de l'action conjointe des collectivités territoriales et de l'Etat en région Midi-Pyrénées, ainsi qu'en Lorraine - où le RVN avait déjà esquissé un état des lieux des actions à mener en matière de mise en ligne du patrimoine à l'occasion des Rencontres que nous avions organisé à l'Hôtel de Ville de Metz le 14 février 2000 -. Jean-Pierre Bady, connu de tous pour sa réelle expertise en la matière, s'est vu confier une mission exploratoire sur ce sujet. En relation étroite avec l'ARENOTECH, **une note de synthèse de nos analyses lui sera remise, ainsi qu'au cabinet du ministre**.

Un atelier du RVN « GLOBALISATION ET TERRITOIRE » dans le cadre du COLLOQUE *EUROPE ET ENTREPRISES*

Evoquer en Rhône-Alpes à la fin de cette année les infotechnologies et les territoires face à la globalisation constitue pour nous tout un symbole. Hors des horizons franciliens, c'est en effet en terre rhônalpine que se jouera surtout la bataille des centres de décision, la capacité donc d'une région française à maintenir ou développer des pouvoirs centraux. Une récente étude du cabinet d'audit Ernst & Young place ainsi la région Rhône-Alpes en tête des investissements étrangers en province. Ayant attiré 154 opérations entre 1997 et 2001 - cette dernière année ayant été marquée par 20 opérations d'investissements étrangers, créations ou extension de nouveaux sites dans la région-, immédiatement positionnée après la région parisienne, elle devance ainsi l'Alsace, la région PACA, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine.

Placer cette évocation à l'automne 2002 contribue à renforcer encore cette symbolique. C'est en effet en octobre que SUN inaugure à Grenoble son Centre européen de recherche avec un nouveau bâtiment, 200 ingénieurs et une quinzaine de chercheurs, quelques mois après la décision de STMicroelectronics, Philips et Motorola de consacrer 1,6 milliard d'euros d'investissements dans la fabrication près de cette même ville de puces de moins de 90 nanomètres - ce qui devrait se traduire à l'horizon 2005 par la création de 1500 emplois directs et 4500 emplois indirects -. C'est en novembre qu'aura également lieu la 3ème Biennale de Design à Saint Etienne, consacrant la volonté de son maire d'attirer industriels et chercheurs sur les 18 ha du site de Giat Industries pour en faire un pôle international du design, parallèlement au projet de Cité de l'Image et du Multimédia développé par la ville d'Annecy et à celui de Centre européen pour l'entreprise et l'innovation à Thésame.

L'atelier organisé par le Réseau au sein du colloque - mais aussi notre séminaire organisé parallèlement - auront ainsi à évoquer les impacts territoriaux de la globalisation avec l'ensemble de ces acteurs.

Pour toutes infos :
Téléphone : 01 43 58 45 73 / 06 68 43 95 62 - Fax : (00 33 1) 46 36 43 20
Site : www.villesnumeriques.org - Mail : villes.numeriques@noos.fr
Adresse courrier : 145, rue Pelleport - 75020 - PARIS